

PLAND'ACTIONSYNDICAL 2008-2009

Michel Volle
professeur au Département de
psychologie et président du
SPPUQTR



Depuis 1989, en juin de chaque année, les officiers syndicaux se réunissent pour les journées bilan et plan d'action. Les officiers du Comité exécutif et les conseillers en profitent alors pour faire le point sur les modes de fonctionnement du Syndicat, sur les réalisations de la dernière année ainsi que sur les priorités d'intervention de la prochaine année. Vous trouverez ci-joint un résumé des orientations retenues pour l'année 2008-2009.

Signer la nouvelle convention collective et actualiser le protocole de retour au travail

L'entente de principe sur la nouvelle convention collective date du 4 avril 2008.

Depuis, le Syndicat et la Direction se sont entendus sur le libellé des articles ayant fait l'objet de négociation. À l'exception de quelques points, le travail de réécriture s'est très bien déroulé et a fait l'objet d'un certain nombre de précisions. La nouvelle convention devrait être signée dans les prochaines semaines.

L'actualisation du protocole de retour au travail a été un peu plus laborieuse. Il était très explicitement mentionné dans le protocole que la Direction de l'UQTR ne pouvait couper les salaires des professeurs pour les journées de grève et de lock-out d'un montant supérieur à celui de la réduction de la subvention de l'UQTR par le Ministère. Cela afin de s'assurer que l'UQTR ne fasse pas de bénéfice financier au détriment des professeurs.

Malgré la signature du protocole, la Direction a toujours refusé de reconnaître cette obligation et a retenu le versement prévu de 600 000 \$ aux professeurs. Le Comité exécutif s'est donc résigné à signer une lettre d'entente qui modifie le libellé du protocole afin d'accélérer le versement des sommes dues aux professeurs par la Direction et le SPPUQTR. Le Comité exécutif a convenu de ne plus faire référence aux résultats de la négociation que fera la Direction de l'UQTR avec le Ministère sur les coupures de la subvention. En échange, la Direction a accepté de corriger les nombreux cas particuliers qui avaient subi des coupures inutiles (professeur en retraite graduelle, en sabbatique, en congé maladie, les directeurs de chaires, les primes de direction, etc.), de rembourser aux professeurs quatre journées de grève et de produire, pour chaque professeur, un état détaillé des coupures effectuées qui lui sera acheminé. Le Syndicat pourra par la suite, comme convenu initialement, rembourser à chaque membre le montant net de la perte salariale qu'il a subie.

Dans les prochaines semaines, chaque professeur recevra le remboursement des quatre jours de grève déjà coupés (environ 320 000 \$ pour l'ensemble des professeurs), le prorata du 600 000 \$ de forfaitaire (selon le niveau de salaire) prévu au protocole et le résiduel de l'allocation de grève que lui doit le Syndicat (environ 300 000 \$) afin d'équivaloir à 100% de la coupure salariale nette. Ces versements devraient se faire en octobre ou le plus tard lors de la paye du 6 novembre. Les professeurs n'auront donc subi aucune perte financière durant la grève et auront profité d'une augmentation de salaire moyenne de près de 7 000 \$ entre juin 2007 et juin 2008 pour la première année de la convention. Une augmentation moyenne de 6,9%.

Comme nous le soulignons dans le Point d'ancre du mois de mai (Vol. 11 no 1), il faut maintenant rapidement reconstruire le fonds de défense professionnel des professeurs. Il faut redonner aux prochaines générations de professeur les moyens financiers de défendre adéquatement leurs droits et surtout fournir aux futurs comités de négociation syndicaux les outils qui leur permettront d'améliorer les conditions de travail des professeurs. Les professeurs de 2008 ont profité d'un fonds de défense professionnel qui avait été constitué au cours des trente dernières années par des centaines de professeurs qui ont pris leur retraite et qui n'en auront jamais bénéficié.

Il faut donc donner suite à la recommandation du Conseil syndical et porter à 3,75 % (actuellement 2%) la cotisation syndicale pour les six derniers mois de l'année 2008-2009. Par la suite, selon les rendements des placements obtenus, le Syndicat réévaluera annuellement le taux de cotisation nécessaire afin d'obtenir à la fin de la présente convention collective (septembre 2012) un fonds de défense professionnel s'approchant de 10 % de la masse salariale des professeurs, ce qui semble être la norme à atteindre pour les syndicats de professeurs d'université du Québec. L'augmentation de la cotisation syndicale (de 2% à 3,75%) représente une nouvelle dépense nette (la cotisation syndicale étant déductible d'impôt) d'environ 2 \$ par jour par professeur.

Restructuration administrative de l'UQTR

La restructuration administrative de l'enseignement et de la recherche, amorcée par le Recteur au début de 2005, n'est toujours pas complétée et n'a donc pas encore démontré toute sa pertinence.

L'ajout d'une nouvelle vice-rectrice aux études de cycle supérieur et à la recherche et l'arrivée d'un nouveau vice-recteur aux

ressources humaines a complété l'équipe de cadres supérieurs. La longue absence de Mme Guillemette à la suite d'un congé-maladie ne lui a pas encore permis de réaliser son plan d'action. Le poste de vice-recteur aux ressources humaines est, pour la première fois, occupé par une personne possédant une formation en ce domaine. Cela augure bien et il ne fait aucun doute que les interventions de M. Gélinas, depuis son arrivée, ont permis de régler plusieurs dossiers à la satisfaction des parties.

Il reste toutefois à pourvoir aux postes de doyen de la gestion académique des affaires professorales et des études de cycles supérieurs. Ces postes stratégiques dans la réforme annoncée ne peuvent être assumés, comme en ce moment, par des personnes intérimaires. Le Syndicat s'assurera de susciter l'intérêt de ses membres pour ces postes importants et suivra de près le processus de consultation prévu.

Nouveaux professeurs

La nouvelle convention collective prévoit qu'il y aura un minimum de 381 professeurs à l'UQTR en septembre 2010. Considérant les démissions et les prises de retraite, l'UQTR embauchera donc près d'une centaine de nouveaux professeurs durant cette période. Pour l'année 2008-2009, qui débutait le 1^{er} juin dernier, l'Université a embauché, au début du mois d'août, plus d'une vingtaine de nouveaux professeurs : 18 réguliers, 4 suppléants et 3 cliniciens à demi-temps. Le Syndicat, comme la Direction, est sensible au défi que représentent l'embauche et l'intégration d'un si grand nombre de professeurs en si peu de temps. Depuis plusieurs années, le Comité exécutif accueille les nouveaux professeurs lors d'une activité sociale. Se sont ajoutés à cette activité d'accueil des dîners-rencontres portant sur la réalité et la vie départementales : répartition des tâches, recherche, etc. Le Syndicat souhaiterait, pour les prochaines années, aller plus loin et se préoccuper davantage de la rétention, de l'intégration à la communauté régionale, de la qualité de vie des professeurs, etc. Le Vice-président aux services à la collectivité poursuivra son travail à ce niveau.

Dossiers universitaires

Au cours de la prochaine année, le Syndicat, plus particulièrement le comité des affaires universitaires (CAU), a convenu d'approfondir le dossier de la recherche à l'UQTR. Nous avons entendu trop de médisances durant la négociation sur la non-performance des professeurs de l'UQTR en recherche. Il est nécessaire, chiffres à l'appui, de mettre les pendules à l'heure.

L'Université ne peut choisir d'axer une partie de son développement sur des programmes professionnels sans que cela ait un impact sur les performances des professeurs en recherche et en particulier la recherche fondamentale et subventionnée. À tout le moins, il faut en tenir compte.

Le Syndicat croit aussi important d'attirer l'attention de la communauté universitaire et régionale sur l'implication du professeur d'université dans son milieu. Là encore, il faudra enrichir nos connaissances sur la partie de la tâche du professeur qui concerne les services à la collectivité. Le Syndicat doit d'ailleurs présenter au Forum citoyen de la Mauricie, qui aura lieu à l'automne, un atelier sur l'implication du professeur d'université dans sa communauté. Un petit sondage vous sera acheminé incessamment. Nous vous invitons à le compléter rapidement, car le Forum citoyen de la Mauricie a lieu les 24 et 25 octobre prochain.

Le CAU suivra de près les conclusions du Comité institutionnel sur l'évaluation de la qualité des enseignements à l'UQTR et les consultations qui devraient précéder l'adoption d'une nouvelle politique. Le professeur Ismail Biskri, vice-président aux affaires universitaires, et la professeure Marty Laforest représentent le Syndicat sur ce comité.

Enfin, le Syndicat s'intéressera, comme l'ensemble des syndicats de professeur d'université du Québec, aux recommandations de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport faisant suite au rapport de l'Institut sur la gouvernance des institutions privées et publiques sur la gouvernance des universités. Quelques recommandations représentent une menace certaine sur la gestion collégiale des universités et sur le rôle que les professeurs y ont toujours joué.

L'Intersyndicale des personnels

Le développement et l'avenir de l'UQTR interpellent l'ensemble de la communauté universitaire. C'est pour cette raison qu'il faut considérer comme un précieux avantage pour l'UQTR le fait de pouvoir compter sur un lieu de concertation regroupant les professeurs, les chargés de cours et les employés de soutien. L'Intersyndicale des personnels de l'UQTR existe informellement depuis déjà six ans et les syndicats membres souhaitent poursuivre ce travail de concertation. Au-delà des présidents qui siègent à l'Intersyndicale, le Comité exécutif souhaiterait multiplier les rencontres avec l'ensemble des officiers syndicaux.

L'Intersyndicale a formé des sous-comités qui s'intéressent au suivi budgétaire et aux ressources humaines. Chaque année, l'Intersyndicale rencontre le VRAFVE (Vice-recteur administration, finances et vie étudiante) et le VRRH (Vice-recteur aux ressources humaines) afin d'échanger sur différents dossiers.

Conclusion

La session hiver 2008 a été difficile pour tout le monde. Plusieurs professeurs n'ont pas apprécié l'attitude et certains propos de la Direction concernant le travail du corps professoral trifluvien. Nul doute que des efforts particuliers devront être déployés pour reconstruire le niveau de confiance nécessaire pour le développement de l'Institution. L'arrivée du nouveau Vice-recteur aux ressources humaines devrait grandement nous aider à l'atteinte de cet objectif.

Les professeurs disposent d'une nouvelle convention collective pour les prochaines années. À plusieurs niveaux, cette nouvelle convention améliore leurs conditions de travail. La tâche du professeur est toutefois aussi balisée par une multitude de politiques et de règlements qui ne sont pas toujours conventionnés. Là aussi, il y aurait des efforts à faire pour alléger la structure administrative et laisser aux professeurs la marge de manœuvre dont ils doivent disposer pour accomplir adéquatement leurs tâches et permettre à l'UQTR de rayonner. Le Syndicat peut aussi accompagner la Direction dans ce processus d'allègement bureaucratique.

En terminant, je remercie mes collègues du Comité exécutif et du Conseil syndical qui ne ménagent ni temps ni énergie afin d'animer la vie syndicale universitaire.

Enfin, un mot pour souligner le travail du personnel du Syndicat qui sait toujours concrétiser nos plans d'action souvent trop ambitieux.

Si, à la lecture de ces objectifs, vous sentez monter en vous un élan irrésistible d'implication, il ne faut pas hésiter et communiquez avec nous.

Nous vous souhaitons un bon début de session.

Synthèse du plan d'action syndicale 2008-2009

ACTIONS PRIORITAIRES

1. Signer la nouvelle convention collective et actualiser le protocole de retour au travail;
2. Mieux encadrer le processus d'intégration et de rétention des nouveaux professeurs;
3. Faire le point sur la recherche à l'UQTR.

AUTRES ACTIVITÉS SYNDICALES

Relations de travail

- Faire un document synthèse sur le déroulement de la dernière négociation (CRT);
- Faire une analyse détaillée de l'évolution des salaires des professeurs dans les universités québécoises (CRT);
- Élaborer un premier guide d'utilisation de la nouvelle convention collective (CRT).

Formation et services aux membres

- Offrir une série de causeries et de dîners-conférences (CSC);
- Organiser un dîner-rencontre avec les professeurs qui font une demande de promotion (CRT-CSC);
- Mettre sur pied un Club de placement boursier.

Représentation nationale

- Maintenir et accentuer l'implication du SPPUQTR au sein des organismes de représentation nationale des professeurs d'université (FQPPU, CLIUQ). (CX);
- Poursuivre le travail au sein du comité d'étude sur le financement des universités de la FQPPU (Fédération québécoise des professeurs professeurs d'université).

Implication dans le milieu

- Faire la promotion des bourses d'études offertes par le SPPUQTR (CX);
- Présenter un atelier au Forum citoyen de la Mauricie.

Autres

- Refaire le site Internet du Syndicat.

CX =	Comité exécutif
CSC =	Comité des services à la collectivité
CRT =	Comité des relations de travail
CAU =	Comité des affaires universitaires

Les conférences du CSC

Mercredi 24 septembre 2008, 12h, local 2101 Ringuet

Conflits en Géorgie : Vers une renaissance de l'Empire Russe?

Conférencier : Jean Cermakian, professeur associé au Département des sciences humaines de l'UQTR, section géographie

Un léger goûter sera servi. L'inscription est donc obligatoire en téléphonant au poste 2388.

Ailleurs dans le réseau universitaire



Selon un rapport de l'AUCC, la qualité de l'enseignement et de la recherche pourrait tôt ou tard en souffrir

Affaires universitaires Août/Septembre 2008

Moins d'argent par étudiant

par Léo Charbonneau

Sans vouloir nécessairement réclamer plus d'argent, l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) plaide pour une augmentation des revenus des universités canadiennes dans le troisième et dernier volume de son rapport intitulé *Tendances dans le milieu universitaire*.

Consacré aux finances des universités canadiennes, ce troisième volume précise que celles-ci reçoivent environ 8 000 \$ de moins par étudiant que les universités publiques américaines pour financer l'enseignement et la recherche. La situation était tout autre il y a 25 ans. Les établissements canadiens recevaient alors, en effet, 2 000 \$ de plus par étudiant que leurs homologues américains.

Rappelons que les deux premiers volumes de *Tendances*, consacrés aux effectifs et au corps professoral, ont été respectivement publiés en mai et en novembre 2007.

Herb O'Heron, conseiller principal, Affaires nationales, à l'AUCC, se dit avant tout préoccupé par les conséquences potentielles de l'insuffisance du financement des universités sur la qualité de l'enseignement offert aux étudiants canadiens et, en définitive, sur la prospérité du pays.

Selon M. O'Heron, au cours des dernières décennies, une bonne part de la croissance économique du Canada était due à l'augmentation constante de la main-d'œuvre disponible. Or, le vieillissement de la population risque fort de priver le pays de ce moteur.

Pour assurer sa prospérité, le Canada a donc besoin d'un plus grand nombre de diplômés hautement qualifiés, novateurs et productifs, qui soient en mesure de livrer concurrence au sein d'une économie de plus en plus axée sur le savoir. Cela exigera un solide financement de l'enseignement et de la recherche universitaires. Or, les mécanismes de financement actuels risquent, à long terme, de mettre l'un et l'autre en péril et de « saper la qualité de l'expérience éducative », explique M. O'Heron.

Selon *Tendances*, les universités recevaient en moyenne environ 21 000 \$ par étudiant en 2006-2007, comparativement à 29 000 \$ dans le cas des universités américaines. C'est moins que ce qu'elles recevaient dans les années 1980 où, en dollars constants, leurs revenus s'élevaient à 25 000 \$ par étudiant.

Le Canada détient de meilleurs résultats si on le compare au Royaume-Uni et à l'Australie. M. O'Heron souligne toutefois que le Royaume-Uni a récemment modifié les mécanismes de financement de ses universités pour renforcer la qualité, ce qui risque de propulser celles-ci devant les universités canadiennes sur le plan du financement.

Depuis quelques années, le financement gouvernemental accordé à la recherche et au fonctionnement des universités s'est accru au Canada. Cela n'a toutefois pas réussi à modifier le niveau de financement par étudiant, en raison surtout de la croissance rapide des effectifs.

Les universités canadiennes comptaient en effet 815 000 étudiants à temps plein en 2006, soit 31 pour cent de plus qu'en 2000.

Les universités canadiennes ont dû faire preuve d'efficacité et se débrouiller avec des moyens réduits, mais cette stratégie a ses limites, explique M. O'Heron. Il mentionne par exemple que, selon l'Enquête nationale américaine sur la participation des étudiants (NSSE), les établissements canadiens ne se comparent pas favorablement à leurs homologues américains sur les plans de l'interaction entre étudiants et professeurs et de l'apprentissage actif et collaboratif.

« Il existe une forte corrélation entre les facteurs examinés dans le cadre de la NSSE et les compétences dont les diplômés auront besoin sur le marché du travail », précise-t-il. Mais améliorer la situation nécessite de nombreuses ressources parce qu'il faudra accroître l'interaction entre étudiants et professeurs, en classe comme hors de la classe.

Et comme le nombre de professeurs au sein des universités canadiennes n'a pas augmenté au même rythme que les effectifs étudiants, il y a plus d'étudiants par professeur que par le passé.

M. O'Heron estime en outre que si la technologie peut contribuer à maximiser l'efficacité des établissements, cela aussi coûte cher et n'entraîne pas nécessairement des économies. Il souligne entre autres que la diffusion d'enregistrements de cours et d'autres outils didactiques sur Internet à l'intention des étudiants ne saurait remplacer l'enseignement traditionnel en classe. Au contraire, ces pratiques s'ajoutent à ce qui se passe en classe et entraînent une augmentation des coûts de l'enseignement et de la charge de travail des professeurs.

Canada

Le gouvernement fédéral annonce le lancement de prestigieux programmes de recherche et de bourses d'études

Le programme de Chaires de recherche d'excellence mondiale du Canada offrira à 20 titulaires de chaire et à leurs équipes de recherche jusqu'à 10 millions de dollars sur sept ans pour établir des programmes de recherche ambitieux dans les universités canadiennes. Le Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier, une fois pleinement mis en oeuvre, offrira à 500 étudiants au doctorat canadiens et étrangers une bourse de trois ans d'une valeur pouvant atteindre jusqu'à 50 000 \$ par année. Les deux programmes sont une initiative conjointe du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), et des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Le dîner de la rentrée 2008

Plus de 120 professeurs ont participé au dîner de la rentrée 2008 organisé par le Comité des services à la collectivité. Les participants ont pu déguster des produits régionaux : trottoirs de canard fumé, terrine de bison et canneberge, tartelettes aux bleuets... L'activité s'est déroulée sous un ciel radieux.

Le Président, Michel Volle, a profité de l'occasion pour annoncer la signature de la lettre d'entente qui actualise le protocole de retour au travail.



Accueil des nouveaux professeurs



Le Syndicat a accueilli les nouveaux professeurs embauchés en 2008 sur le M/V Le Draveur.

Les contrats d'embauche ayant été signés tardivement (le 1er août pour la plupart des professeurs), plusieurs professeurs n'ont pu participer à l'activité.

De gauche à droite : Ghislain Samson, Département des sciences de l'éducation, Michel Volle, président du SPPUQTR, Grabs Detlev, Département de chimie-biologie, Martine Brousseau, Département des sciences infirmières, Simon Barnabé, Département de chimie-biologie, Annie Brisebois, Département des sciences

infirmières, Martin Dubuc, Département des sciences comptables et Isabelle Blanchette, Département de psychologie.

L'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR) rencontre le nouveau vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR

Le 18 juin dernier, l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR avait invité M. Martin Gélinas, nouveau vice-recteur aux ressources humaines (VRRH) de l'UQTR à rencontrer les officiers des syndicats membres (Syndicat des professeurs, Syndicat des chargés de cours et Syndicat des employés de soutien).

Les échanges furent très intéressants.

Il y fut question d'équité salariale, de négociation pour le renouvellement des conventions collectives, de la planification de la relève chez les employés, de l'amélioration du processus de dotation, etc.

Un exercice à répéter régulièrement avec le VRRH, mais aussi avec les autres cadres supérieurs de l'UQTR.



La nouvelle convention collective prévoit que l'UQTR devra compter un minimum de 381 professeurs au 1er septembre 2010 (environ 342 actuellement). Par la suite, le nombre de professeurs sera déterminé par le nombre d'étudiants (seuil minimum 330).

Pour l'année 2008-2009, les départements ont procédé avec diligence et ont permis l'embauche de 24 nouveaux professeurs : 18 postes réguliers, 3 postes de suppléant et 3 postes de clinicien.

Bienvenue aux nouveaux professeurs de l'UQTR

Département de chimie-biologie

Hébert Emmanuelle	poste régulier	Pratique Sage-femme
Barnabé Simon	poste régulier	Environnement-biotechnologique (Chaire de recherche industrielle)
Detlev Grabs	poste régulier	Anatomie

Département de chiropratique

Lemire Jocelyn	poste de suppléant	Sciences cliniques en chiropratique (épidémiologie, biométrie)
-----------------------	--------------------	--

Département lettres et communication sociale

Aubin France	poste régulier	Communication participative
Ben Affana Synda	poste de suppléant	Communication sociale et gouvernance
Bérubé Farrah	poste régulier	Production culturelle mass médiatique

Département des études en loisir, culture et tourisme

Paquin Maryse	poste régulier	Fondements des pratiques professionnelles en loisir, culture et tourisme
Carbonneau Hélène	poste régulier	Loisir, temps libre et société

Département de psychoéducation

Chatenoud Céline	poste suppléant	Problématiques développementales et pratiques inclusives
Tremblay Joël	poste régulier	Problématiques de dépendances

Département de psychologie

Blanchette Isabelle	poste régulier	Psychologie cognitive
----------------------------	----------------	-----------------------

Département des sciences de l'éducation

Samson Ghislain	poste régulier	Didactique des sciences
------------------------	----------------	-------------------------

Département des sciences de l'activité physique

Allart François	poste clinicien à demi temps	Sciences cliniques en podiatrie (orthopédie podiatrique)
Boivin Karine	poste régulier	Kinésiologie
Gagné Ann	poste clinicien à demi temps	Sciences cliniques en podiatrie (médecine podiatrice)
Lee William	poste clinicien à demi temps	Sciences cliniques en podiatrie

Département de sciences comptables

Dubuc Martin	poste régulier	Comptabilité financière / comptabilité de management
---------------------	----------------	--

Département des sciences infirmières

Sirois Marie-Josée	poste régulier	Ergothérapie-Réadaptation adultes ou enfants
Veillette Nathalie	poste régulier	Ergothérapie-Géronto-gériatrie
Brisebois Annie	poste régulier	Soins infirmiers cliniques / chroniques ou aigus
Brousseau Martine	poste régulier	Ergothérapie-Évaluation

Département des sciences humaines

Turcotte Laurent	poste régulier	Histoire du XVIIIe siècle canadien : institutions et culture
-------------------------	----------------	--

Département des sciences de la gestion

Le Dinh Thang	poste régulier	Systèmes d'information
----------------------	----------------	------------------------

Budget révisé pour 2008-2009

	2007-2008 Réel	2008-2009 Budget initial Mars 2008	2008-2009 Budget révisé Sept 2008	
Revenus prévus				
Revenus provenant de la cotisation	364 392 \$	620 000 \$	965 000 \$	
Intérêts sur placements	42 749 \$	30 000 \$	15 000 \$	
(Perte) Gain sur cession/juste valeur de placement	-112 278 \$	4 000 \$	0 \$	
Dons	21 420 \$	0 \$	2 000 \$	
Autres revenus		17 500 \$	18 000 \$	
	316 283 \$	671 500 \$	1 000 000 \$	
Charges prévues				
Cotisations - FQPPU	40 816 \$	42 000 \$	45 000 \$	
Participation-CIRRAC	1 684 \$	2 000 \$	2 000 \$	
Participation-FQPPU	1 560 \$	3 000 \$	3 000 \$	
Participation-CLIUQ	1 821 \$	2 000 \$	2 000 \$	
Intersyndicale des personnels de l'UQTR	574 \$	1 000 \$	1 000 \$	
Personnel	242 179 \$	245 000 \$	245 000 \$	
Ressources occasionnelles	430 \$	1 000 \$	1 000 \$	
Frais juridiques et arbitrage	35 980 \$	60 000 \$	60 000 \$	
Honoraires juridiques-RMM	91 732 \$	80 000 \$	92 000 \$	
Papeterie, imprimé et fourniture de bur.	11 158 \$	12 000 \$	12 000 \$	
Communications	2 899 \$	3 000 \$	3 000 \$	
Bourses d'études (Annexe 1)	11 684 \$	12 000 \$	12 000 \$	
Publicité	617 \$	3 000 \$	1 000 \$	
Frais de fonctionnement				
	Comité exécutif	6 400 \$	7 500 \$	6 000 \$
	CS et AG et CAS	12 467 \$	9 000 \$	6 000 \$
Formation (membres et personnels)	0 \$	1 500 \$	1 500 \$	
Comité des négociations	13 795 \$	10 000 \$	1 000 \$	
Comité des serv. à la collectivité (Annexe 2)	12 126 \$	14 500 \$	15 800 \$	
Comité des affaires universitaires	1 377 \$	2 000 \$	2 000 \$	
Comité des relations de travail	3 369 \$	3 500 \$	4 500 \$	
Honoraires professionnels	6 434 \$	4 900 \$	5 000 \$	
Amortissement des immobilisations	1 982 \$	2 500 \$	3 000 \$	
Prises de retraite	5 753 \$	6 000 \$	6 000 \$	
Assurances	3 823 \$	3 900 \$	4 000 \$	
Mauvaises créances	0 \$	0 \$	0 \$	
Projets spéciaux (Annexe 3)	4 609 \$	3 500 \$	4 500 \$	
Divers et imprévus	980 \$	700 \$	700 \$	
Perte sur disposition d'immobilisations	555 \$		0 \$	
	516 803 \$	535 500 \$	539 000 \$	
Insuffisance des revenus sur les charges avant éléments exceptionnels	-200 520 \$	136 000 \$	461 000 \$	
Éléments exceptionnels				
	Indemnité de départ	63 088 \$	0 \$	0 \$
	Allocation de grève	1 005 595 \$	500 000 \$	285 000 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	-1 269 203 \$	-364 000 \$	176 000 \$	

Tout sur les griefs

Lors de la session d'information des délégués et des directions de département, qui s'est tenue le 15 juin dernier, le vice-président aux affaires syndicales (VPAS), le professeur Mircea Gonciar, a présenté le nouveau site Internet faisant l'historique des griefs à l'UQTR. Il répondait ainsi à une demande des délégués syndicaux qui souhaitaient obtenir plus d'information à ce sujet.

Le site donne la liste des griefs depuis 1985, les résultats obtenus et, dans certains cas, le texte intégral de la sentence arbitrale. Il s'agit d'une première dans le monde syndical québécois. L'accès au site est réservé aux professeurs de l'UQTR qui doivent donner leur code intranet et utiliser un ordinateur situé sur le campus.

Pour consulter le site, la procédure est la suivante;

- 1) **Accéder au site du SPPUQTR : <http://www.sppuqtr.ca/>;**
- 2) **Cliquer sur " convention collective-le texte " ;**
- 3) **Pointer l'article 24 sur le règlement des griefs;**
- 4) **Cliquer sur le symbole " + " situé à droite et sur le mot " décision " .**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UQTR

Judi, 25 septembre 2008, 12h

Local 1012 Nérée-Beauchemin

12h

Élection des représentants (2) des professeurs à la Commission des études :

- Secteur 4 : École d'ingénierie et département de mathématiques et informatique.**
- Secteur 6 : Départements de psychoéducation et de psychologie.**

126^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU SPPUQTR

Judi, 25 septembre 2008, 12h30

Local 1012 Nérée-Beauchemin

Projet d'ordre du jour

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des 124^e et 125^e assemblées générales
4. Rendez-vous 2007 : Bilan
5. Affaires budgétaires :
 1. Rapport financier au 31 mars 2008
 2. Taux de cotisation 2008-2009
 3. Budget révisé 2008-2009
 4. Choix des vérificateurs 2008-2009
6. Dépôt du plan d'action 2008-2009
7. Affaires nouvelles
8. Levée de l'assemblée générale

Les professeurs de l'UQTR se démarquent



Michel Arcand remporte le Prix du livre d'affaires

Michel Arcand, professeur au Département des sciences de la gestion de l'UQTR, a remporté le Prix du livre d'affaires 2008 dans la catégorie gestion des ressources humaines.

La 13e édition du Prix du livre d'affaires, organisée par COOP HEC Montréal, s'est déroulée à l'École des hautes études

commerciales de Montréal (HEC) le 5 juin dernier. L'ouvrage du professeur Arcand, son premier, a été retenu en grande finale avec quatre autres publications dans la section «Meilleur livre d'affaires en gestion des ressources humaines». Source : <http://entete.uqtr.ca/>

Marc Papillon quitte le RRUQ



Le professeur Marc Papillon du Département des sciences comptables représente, depuis 1991, les employés de l'UQTR (professeurs, cadres, employés de soutiens, professionnels et employés non syndiqués) au Conseil d'administration du Régime de retraite de l'UQ (RRUQ).

M. Papillon a assumé la présidence du RRUQ de 1999 à 2005. Le premier président provenant du groupe des employés. M. Papillon, qui est en processus de retraite graduelle, a annoncé qu'il ne sollicitait pas de renouvellement de son mandat qui se termine à la fin du mois de septembre.

Il faut remercier M. Papillon pour son généreux engagement au sein du RRUQ qui affiche un actif de plus de 2 milliards de dollars.

Normand Séguin admis à l'Ordre national du Québec



Normand Séguin, professeur retraité au Département des sciences humaines de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), a été admis le 18 juin à l'Ordre national du Québec, la plus prestigieuse distinction honorifique de l'État québécois.

Source : <http://entete.uqtr.ca/>



Louis Marchildon admis au Cercle d'excellence de l'Université du Québec

Louis Marchildon, professeur au Département de physique de l'UQTR, a été admis au Cercle d'excellence de l'Université du Québec le 28 août dernier à l'occasion d'une cérémonie protocolaire qui s'est déroulée dans la Vieille Capitale.

Source : <http://entete.uqtr.ca/>

Membres du Comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures 2008-2009

M. Michel Volle, président, M. Alain Chalifour, premier vice-président aux relations de travail, M. Mircea Gonciar, deuxième vice-président aux affaires syndicales, Ismail Biskri, vice-président aux affaires universitaires, M. Claude Genest, vice-président aux services à la collectivité, M. Pierre Baillargeon, secrétaire et M. Sylvain Beaudry, trésorier.